

FICHE TECHNIQUE 2023 | randonnée itinérante accompagnée | 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

Le massif du Carlit et sa puissante colonne vertébrale granitique, sépare naturellement l'influence océanique à l'ouest associée à des reliefs acérés, des effluves méditerranéennes enveloppant un vaste plateau d'altitude raboté jadis par les grands glaciers : un relief doux, rond, nordique...

Nos errances entre l'Ariège et les Pyrénées-Orientales passent de singulières zones de steppe où les mérens se prennent pour des chevaux mongols, à de douces combes parmi ces montagnes solides, repères pour les grands rapaces et la faune sauvage tel le mouflon, l'isard, la marmotte. En ces lieux secrets l'eau tient les premiers rôles : des entrelacs de ruisseaux et torrents qui lient grands lacs et plus petits étangs jusqu'aux mouillères d'altitude accueillant une flore boréale inattendue sous nos latitudes pyrénéennes.

Avec une organisation locale qui ne laisse rien au hasard et des hôtes sélectionnés avec soin, nous ne porterons nos sacs que pour deux nuits en refuge et profiterons d'une hôtellerie de montagne familiale et authentique.

► Repères

Début du séjour : le dimanche à 9 h 30 en gare de Latour-de-Carol (66)

Fin du séjour : le samedi vers 9 h 15 à Latour-de-Carol

Hébergement : 2 nuits en refuge gardé, 4 nuits en hôtel de montagne

Niveau 3 : en moyenne chaque jour, 750 m de dénivelé positif et 5 heures 30 de marche effectives

Portage : affaires personnelles pour 2 nuits

Groupe : 4 à 12 personnes

Encadrement : accompagnateur en montagne diplômé spécialiste de la culture locale

Prix 795 €

Dates : de juillet à septembre



Itinéraires donnés à titre indicatif.

Le programme jour par jour

Jour 1 : agréable montée en belvédère sur la vallée du Querol. Douce progression d'altitude au milieu d'une étonnante vaste zone steppe avant d'entamer la descente progressive en forêt jusqu'à Porté-Puymorens. Nuit dans la vallée du Querol.
5 heures 30 de marche, + 900 m ; - 800 m de dénivelé.

Jour 2 : la découverte des vallons sauvages des coumes d'En Garcia et d'Or. Les mouflons et marmottes nous accompagnent pour une première nuit en refuge en « haute montagne ». Nuit en Ariège, au refuge des Bésines, au-dessus de son lac.
6 heures de marche, + 900 m ; - 500 m de dénivelé.

Jour 3 : remontée accompagnée des isards du vallon de la Coume d'Anyell. Passage au col, limite de partage des eaux entre océan et Méditerranée. Après la découverte de l'immense lac-barrage du Lanoux, nuit ariégeoise au refuge d'En Beys, près de son lac et au cœur de la Réserve Naturelle d'Orlu.
5 heures de marche, + 700 ; - 850 m de dénivelé.

Jour 4 : sauvage et très bel itinéraire dans le vallon de Portella Gran, puis descente le long des sources du fleuve Têt, parmi des... lacs, sous l'autre seigneur local : le pic Péric. Nuit en hôtel de montagne et dans un site classé, au bord du magistral lac des Bouillouses.
6 heures de marche, + 850 m ; - 800 m de dénivelé.

Jour 5 : le sac léger, au fil des innombrables étangs supérieurs, l'ascension tant attendue du toit de la Catalogne Nord et des Pyrénées-Orientales : le pic Carlit dominant les hauts plateaux de Cerdagne du haut de ses 2 921 m d'altitude. Nuit au lac des Bouillouses.
5 heures 30 de marche, + 950 m ; - 950 m de dénivelé.

Jour 6 : à la rencontre des mystérieux étangs inférieurs du Carlit. Douce descente par la vallée d'Angoustrine jusqu'au village « granitique » de Dorres, et ses bains sulfureux dits romains. Nuit en hôtel à Angoustrine.
5 heures 30 de marche, + 400 m ; - 1000 m de dénivelé.

Jour 7 : transfert après le petit-déjeuner.

► Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

BALNÉO

Baignade en plein air dans les eaux thermales sulfureuses aux « bains romains » de Dorres le dernier jour.

Accès

Rendez-vous : le dimanche à 9 h 30 en gare SNCF de Latour-de-Carol (66). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le samedi vers 9 h 15 en gare SNCF de Latour-de-Carol (66).

Arriver sur place :

- en train : gare d'accueil Latour-de-Carol – Enveitg (66). Horaires et tarifs : www.voyages-sncf.com
- par la route depuis Toulouse, suivre direction Foix, Tarascon, Ax et le Puymorens (par le col ou le tunnel). La gare SNCF de Latour-de-Carol est à 15 Km de la sortie sud du tunnel.
- par la route depuis Narbonne, suivre Perpignan, ensuite direction Andorre via Prades, Mont-Louis, Bourg-Madame (par la RN116). La gare SNCF de Latour-de-Carol est à 7 Km de Bourg Madame vers Foix (par la RN20). Vous pourrez laisser votre véhicule sur le parking non gardé de la gare. Pour récupérer votre véhicule, nous vous ramènerons à votre lieu de stationnement en fin de séjour.

► Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

- non gardé à la gare SNCF de Latour-de-Carol.

Il est prudent de se renseigner pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

► Le plus Randonades

Si vous dormez à l'hôtel Le Relais du Belloch, nous vous proposons le stationnement gratuit de votre véhicule sur le parking de l'hôtel (hébergement du jour 6), Tél : 04 68 30 07 24 à Angoustrine. Prévenez nous avant le départ pour profiter d'un rendez-vous spécial le dimanche matin. L'hôtel et Randonades déclinent toute responsabilité en cas de sinistre.

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

À Angoustrine (66) hôtel Le Relais du Belloch** (8 km de la gare de Latour-de-Carol) Tél. 04 68 30 07 24. Si vous arrivez en train, contactez les taxis LLanas à Ur (04 68 04 82 82) ou Coch à Latour-de-Carol (04 68 04 89 84) pour aller de la gare à l'hôtel.

Hébergement & repas

En chambre de 2 ou 3 personnes en hôtel de montagne (4 nuits) et en dortoir en refuge gardé (2 nuits). Pas de possibilité de chambre individuelle.

Nuit en hôtel, auberge et chambre d'hôtes

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Le plus souvent, vous profiterez d'une douche et de sanitaires individuels présents dans votre chambre. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Nuit en refuge de montagne

Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonades fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.

Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

Niveau 1 2 3 4 5

En moyenne chaque jour : 750 m de dénivelé positif et 5 heures 30 de marche effectives. Terrain : sentes et sentiers de montagne. Un enneigement printanier abondant peut amener à modifier certains passages.

Dénivelé positif maximum : + 950 m
Dénivelé total en montée : + 4 700 m

Dénivelé total en descente : - 4 900 m
Altitude mini / maxi de passage : 1 300 m / 2 921 m

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7
Dénivelé positif	+ 900 m	+ 900 m	+ 700 m	+ 850 m	+ 950 m	+ 400 m	-
Dénivelé négatif	- 800 m	- 500 m	- 850 m	- 800 m	- 950 m	- 1000 m	-
Durée de marche	5 h 30	6 h	5 h	6 h	5 h 30	5 h 30	-

NB : la durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

Portage & transport des bagages

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche sauf pour les nuits des jours 2 et 3 passées en refuge gardé (duvet non nécessaire).

Les bagages sont transportés par véhicule entre les étapes. Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

Transferts

- Jour 7 de Angoustrine à Latour-de-Carol gare SNCF (10 min)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés ; cependant d'autres personnes peuvent également effectuer le même transfert que vous, ainsi nous vous prions d'être ponctuel et de ne pas décaler l'horaire qui a été fixé.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

Groupe

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

Encadrement

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

Dates & prix

02/07/23 au 08/07/23
09/07/23 au 15/07/23
16/07/23 au 22/07/23
23/07/23 au 29/07/23

30/07/23 au 05/08/23
06/08/23 au 12/08/23
13/08/23 au 19/08/23
03/09/23 au 09/09/23

Prix : 795 € / pers.

Le prix comprend :

- Frais d'inscription et d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Transport des bagages (sauf pour 2 nuits en refuge)
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur (B.E.)
- 1 entrée aux "bains romains" de Dorres

Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Douches payantes dans les refuges
- Assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

Équipement à prévoir

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée et une ou plusieurs nuits en autonomie en refuge ou gîte (40-50 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

Conseils de lecture

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *La Cerdagne et ses frontières* de François Mancebo
- *L'histoire des Catalans* de Bouille et Colomer

Conditions d'annulation

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
- la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

En cas d'annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles, notamment liées à l'épidémie de Covid-19 / Coronavirus (confinement imposé, fermeture des frontières, déplacements interdits...), Randonades rembourse l'intégralité des sommes versées. En revanche, si le client doit annuler sa participation pour cause de maladie (y compris Covid-19) ou abandonner en cours de séjour, il devra s'acquitter des frais d'annulation (ci-dessus).

Modifications de réservation

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

Assurances

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

Responsabilité

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

RANDONADES 30, allée Arago F-66500 PRADES Tél. (33) 04 68 96 16 03 info@randonades.com www.randonades.com
n° Siret 450 612 668 00027 Agence de voyages Licence LI06609001-IM066100022
Assurance RC : MMA BP27 69921 OULLINS Garantie financière : Groupama caution 92000 NANTERRE